

Pratique de la réassurance non-vie

Maîtriser et mettre en application les diverses techniques

COMPÉTENCES VISÉES

- **Gestion** de la réassurance.
- **Déterminer** les conditions de réassurance.
- **Déterminer** l'étendue des garanties et le coût de la l'assurance et de la réassurance.

PROGRAMME

REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice

A. RAPPEL SUR LES TECHNIQUES DE LA RÉASSURANCE

1. Réassurance facultative et réassurance obligatoire
2. Réassurance proportionnelle et réassurance non-proportionnelle
3. Contrat de réassurance et clauses

B. APPROFONDIR LES SPÉCIFICITÉS DE LA RÉASSURANCE PAR BRANCHE

1. Branche incendie
2. Branche responsabilité civile
 - a) clauses spécifiques à la responsabilité civile
3. Particularités de la branche automobile
4. Branche événements naturels
5. Autres branches

C. SOUSCRIRE ET TARIFER UN CONTRAT DE RÉASSURANCE NON-VIE

1. Rappel sur la détermination d'un plan de réassurance
2. Approche tarifaire
3. Souscription et ses contraintes

PUBLIC

- Chargés d'études techniques réassurance dommages
- Souscripteurs réassurance dommages
- Gestionnaires de traités de réassurance dommages
- Gestionnaires comptables réassurance

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA012

POINTS FORTS

Apports didactiques et méthodologie d'analyse des traités de réassurance proportionnelle et non proportionnelle. Exercices pratiques d'application de ces traités et de statistiques de réassurance. Le formateur favorise les échanges d'expériences à partir de cas concrets.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Du 10 au 12 juin 

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05A - Souscription des risques non standard

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.